

Sur les blogs d'ADELI

Nos adhérents communiquent

Les billets de blog de cet hiver reflètent l'actualité sur les nouveaux usages des technologies de l'information, tout en poursuivant une veille réglementaire et juridique active. Il y a beaucoup de liens dans ces billets de blog. Je vous recommande de vous rendre sur le site d'ADELI pour les suivre plus facilement.

Bull décide la revente de l'activité Eagle autrefois controversée

Soumis par Pierre Fischhof le jeudi 15/03/2012 — 22:58

Mots-clés : Cybersécurité, Informatique, Libertés

Selon le site 01net, le groupe Bull annonce dans un communiqué qu'il va céder l'activité logicielle (non stratégique, moins de 0,5 % du chiffre d'affaires du groupe) de sa filiale Amesys dédiée à l'interception de données sur internet, ceci afin de se concentrer sur son expertise en matière de systèmes critiques électroniques.

Cette décision intervient quelques mois après une polémique suscitée suite à la découverte de l'utilisation policière et militaire non souhaitée de son logiciel (Eagle) par le régime de Kadhafi.

<http://pro.01net.com/editorial/561010/affaire-amesys-bull-souhaite-revendre-l-activite-controversee-eagle/>

Des réseaux sociaux d'entreprise présents mais insuffisamment connus des salariés

Soumis par Pierre Fischhof le jeudi 15/03/2012 — 20:02

Mots-clés : entreprises, Réseaux sociaux, salariés

Selon 01net. Entreprises, si de plus en plus d'entreprises sont présentes sur les réseaux sociaux, des progrès restent encore à faire pour informer les salariés des démarches entreprises et faire évoluer les usages de ces réseaux.

Faisons remarquer ici qu'il conviendra de bien différencier réseaux sociaux numériques externes et internes à l'entreprise, pour bien comprendre cette étude qui concerne les deux sujets.

En effet, d'une part, "L'importance croissante des médias sociaux (Facebook, Viadeo...) dans le quotidien des entreprises a été chiffrée par un sondage Cegos, présenté lors de la récente conférence Media Aces. Selon les responsables de ces plates-formes, une entreprise sur deux serait aujourd'hui présente sur les réseaux sociaux..."

D'autre part « De la même manière, 23 % des responsables de réseaux sociaux affirment que leur entreprise dispose d'un RSE (réseau social d'entreprise) comme Jive ou Bluekiwi, mais seuls 13 % des salariés pensent la même chose ! »

La conclusion peut donc être faite, comme le fait 01, que « Le collaboratif et les médias sociaux n'en sont plus à leurs débuts dans l'entreprise, mais qu'ils doivent encore mûrir. »

Il faut constater d'un côté la présence massive des entreprises sur les réseaux sociaux publics, mais donc pour un usage d'abord marketing entre l'entreprise et ses clients. Le salarié n'ayant pas d'usage étendu de cet outil, sinon pour une meilleure prise de connaissance de son entreprise, et l'usage collaboratif éventuel étant dévolu au client.

D'un autre côté, la présence des réseaux sociaux internes d'entreprise est encore relativement rare (un peu plus du cinquième des entreprises en sont dotées selon l'étude), et, même s'il existe là aussi, le décalage semble moins important entre les usages qui en sont possibles et la perception qu'en ont les salariés. (Il faudra, pour une compréhension plus fine de la situation, différencier tranches d'âges, niveaux de responsabilités, services métiers et comportements...)

Là encore, sans doute, une culture collaborative est à intégrer et un apprentissage nécessaire et ne peut probablement s'effectuer que progressivement (avec, dans le cas du réseau interne à l'entreprise, moins de risques avérés et un surcroît de sécurité pour l'entreprise et son salarié).

Pour en savoir plus :

<http://pro.01net.com/editorial/561000/des-reseaux-sociaux-d-entreprise-omnipresents-mais-inconnus-des-salaries/>

Des bogues gênants dans le logiciel de paie des militaires ?

Soumis par Pierre Fischhof le jeudi 15/03/2012 — 18:44

Mots-clés : bogue informatique, Économie, Logiciel, organisation humaine

01net. entreprises nous rappelle que les épouses de militaires ont manifesté pour dénoncer le non-paiement des soldes de leurs maris (encore astreints au devoir de réserve). Cette situation met à mal pour le moment la situation de ces familles, dont on sait qu'elles sont le plus souvent des familles modestes (si la fonction publique permettait de bâtir des fortunes, cela se saurait depuis longtemps)...

En cause, il y aurait toujours le logiciel de gestion de paie "Louvois", ou la façon dont il a été récemment peut-être trop rapidement mis en place.

Incriminer des bogues informatiques est-il une raison suffisante et valable pour expliquer ce type de situation humaine aux yeux de férus de l'organisation, de systèmes d'information et d'outils et plates-formes informatiques que sont les amis d'ADELI ? N'y-a-t-il pas un problème de méthode à améliorer ?

Le ministère de la Défense estime que seulement de 1 à 2 % des bulletins de solde poseraient encore problème et précise : « En cas de difficultés liées à un déséquilibre du budget causé par l'administration, le réseau de l'action sociale du ministère de la Défense peut accorder une aide sous forme de prêts ou de sommes forfaitaires pour compenser les coûts induits. »

Effectué en octobre 2011 pour l'Armée de terre, le déploiement de ce logiciel doit se poursuivre en 2012 pour la Marine nationale et l'armée de l'air. Très bien, très bien, mais le déploiement est-il programmé avec ou sans les bogues ?

Pour plus d'information :

<http://pro.01net.com/editorial/561302/toujours-des-bogues-dans-le-logiciel-de-paie-des-militaires/>

<http://pro.01net.com/editorial/561302/toujours-des-bogues-dans-le-logiciel-de-paie-des-militaires/>

J'aimais bien mon Minitel



Soumis par Martine Otter le lundi 12/03/2012 — 11:23

Mots-clés : Informatique, Internet, Musée de l'informatique, Numérique, Technologie

Orange vient d'annoncer le retrait définitif de ce service précurseur qu'était le videotex.

Minitel : bientôt la fin

<http://www.memoclic.com/1021-orange/16009-fin-minitel.html>

J'aimais bien mon Minitel.

Dès 1985, je passais mes commandes d'épicerie en ligne et consultais mes relevés de compte bancaire, gagnant ainsi un temps précieux dans ma (double-triple) journée de travail. Bien sûr, c'était moins rapide qu'Internet, mais la norme alphamosaïque offrait une esthétique stylisée que l'on retrouve aujourd'hui dans le pixel art.

Vers la balkanisation d'Internet ?

Soumis par Dominique Bergerot le vendredi 02/03/2012 — 12:58

Mots-clés : Cybersécurité, Protection des données personnelles, Sécurité

Un article publié en ligne sur le site MagIT à propos d'une conférence du salon RSA 2012 à San Francisco. Les questions suivantes ont été posées : la NSA a-t-elle la légitimité pour assurer les missions de cybersécurité auxquelles elle prétend sur le territoire américain ? Quel équilibre trouver entre protection de confidentialité et surveillance du réseau ?

Pour rappel, la NSA est le National Security Agency, un service de renseignement américain. Ces questions sont posées pour le territoire américain mais se posent de la même manière en Europe et plus particulièrement la France. Ce qui se passe aux États Unis est souvent repris et il s'agit là de définir un équilibre entre approche sécuritaire et approche libertaire.

Lien vers l'article du site MagIT si ce sujet vous intéresse :

<http://www.lemagit.fr/article/etats-unis-defense-rsa-conference-cybersecurite-nsa/10586/1/vers-une-balkanisation-internet/>

Télétravail (suite)

Soumis par Jacky Vathonne le vendredi 02/03/2012 — 10:48

Mots-clés : Cloud computing, Gouvernance, Télétravail

*Vocabulaire (on croule sous les termes, pas sur les actions ?)

*Un chapitre d'un rapport du centre d'analyse stratégique

*Télécentres et source de revenu pour l'état

*Telework aux États Unis

- En février 2012 Le Centre d'analyse stratégique et la Direction générale du travail publient un rapport sur « l'Impact des TIC sur les conditions de travail »,

voir la note de synthèse :

<http://www.strategie.gouv.fr/content/limpact-des-tic-sur-les-conditions-de-travail-note-de-synthese-266-fevrier-2012>

Dans le rapport :

<http://www.strategie.gouv.fr/content/rapport-l%E2%80%99impact-des-tic-sur-les-conditions-de-travail>

le chapitre 7 (Le rôle des TIC dans les reconfigurations des espaces et des temporalités : le brouillage des frontières entre travail et hors-travail.) traite du télétravail qui permet autonomie et nomadisme mais nécessite de nouvelles pratiques managériales. Paradoxe ? Les utilisateurs intensifs des TIC bougent peu.

Notons que ce chapitre aborde le Cloud Computing, et propose de développer la réflexion sur le « droit à la déconnexion ».

- La mise à disposition de télécentres pourrait rapporter 3,8 milliards € à l'État selon un article récent :

<http://www.telecentres.fr/le-partage-de-bureau-il-garde-son-aaa/>

- J'ai aperçu dans la presse « workshifting », Wikipedia ne l'a pas encore intégré, pour y voir plus clair sur les sans-lieu-de-travail-fixe on peut se référer à « location independence » :

http://en.wikipedia.org/wiki/Location_independence

- les agences fédérales américaines voient le télétravail comme un moyen incontournable d'assurer la continuité de service (continuity of operation COOP), notons qu'une loi spécifique favorise le télétravail (Telework Enhancement Act -2011-).

[article spécialisé] : <http://gcn.com/Microsites/2012/Snapshot-CollabTools/03-review-of-telework-enhancement-act-progress.aspx>

Réponse de Google à la CNIL

Soumis par Martine Otter le jeudi 01/03/2012 — 07:45

Mots-clés : Informatique & libertés, Protection de la vie privée, Protection des données personnelles

Il fallait bien sûr s'y attendre : Google ne va pas retarder la mise en application de ses nouvelles règles de confidentialité, suite au courrier de Mme Falque-Perrotin...

Quand Google dicte ses règles à la Cnil

En attendant l'audit et les conclusions de la CNIL, quelques recommandations à appliquer :

How to Remove Your Google Search History Before Google's New ...

<https://www.eff.org/deeplinks/2012/02/how-remove-your-google-search-history-googles-new-privacy-policy-takes-effect>

How to Remove Your YouTube Viewing and Search History Before ...

<https://www.eff.org/deeplinks/2012/02/how-remove-your-youtube-viewing-and-search-history-googles-new-privacy-policy>

How To Remove Your Google Search History Before Google's New ...

<http://lewrockwell.com/rep3/remove-your-google-search-history.html>

How to Clear Your Google Search History (Before the New Privacy ...

<http://www.hackcollege.com/blog/2012/02/22/how-to-clear-your-google-search-history-before-new-privacy-policy.html>

How to turn off and clear your Google web history | Geek.com

<http://www.geek.com/articles/geek-pick/how-to-turn-off-and-clear-your-google-web-history-20120222/>

Google personalisation: web history isn't the only problem

<http://www.rba.co.uk/wordpress/2012/02/22/google-personalisation-web-history-isnt-the-only-problem/>

Gouvernance: question de stratégie et de... philosophie?

Soumis par Kim Estivalet le mercredi 22/02/2012 — 23:17

Mots-clés : Gouvernance, Philosophie, Stratégie

La gouvernance reste certainement un terrain à défricher. Si l'on peut maintenant consulter maintenant de plus en plus de référentiels méthodologiques, de « Frameworks », de best practices expliquant les comment faire, etc... Tout ceci avec de beaux diagrammes, listes, procédures, etc. Chaque cas rencontré (dans la réalité) révèle pourtant encore systématiquement les incohérences et manques de ces modèles. Pourquoi donc ?

Le 1er février, j'ai pu assister à une conférence de "François Jullien", Philosophe de son état. Le sujet étant " 'A la recherche de la croissance' avec François Jullien, philosophe... ", vous me direz qu'il n'y a pas de lien avec le thème précédemment évoqué. Cependant en lisant le résumé sur http://www.planete-plus-intelligente.lemonde.fr/paroles-d-ibmers/-a-la-recherche-de-la-croissance-avec-francois-jullien-philosophe-_a-18-1280.html, de nouveaux modèles s'offrent à nous (Français ou Européens) : faire évoluer plutôt que modéliser ?

Cette approche différente ouvre des perspectives pour une meilleure gouvernance IT qui me semble plein d'avenir ? À approfondir, si cela n'a pas déjà été fait !

Première confirmation : c'est par l'échange que l'on s'enrichit.

Deuxième confirmation : notre culture et notre méthodologie « Européennes » n'auront pas réponse à tout. Notamment sur la gouvernance IT. - Votre avis ?

Juridique et Internet du futur - Veille de mars 2012

Soumis par Patrick Kineider le lundi 20/02/2012 — 10:55

Mots-clés : charte, cookie, marketing, meeting, navigateur, NTIC

Nous poursuivons notre "glane". N'hésitez pas à intervenir sur les articles !

1/«retargeting »

Cet anglicisme désigne la prospection indirecte par courriel à partir de données de navigation (« cookies »), lorsque les entités collectrices et qui « prospectent » sont différentes. Une organisation professionnelle, « SNCD », propose une charte en la matière.

Rappelons pour les utilisateurs, un élément important des paramétrages des navigateurs INTERNET : la « sécurité de navigation », réglée par le « niveau » d'acceptation des « cookies » (faible, moyen, élevé)

<http://www.e-marketing.fr/Breves/Le-retargeting-doit-respecter-l-internaute-43949.htm>

2/NTIC et « meetings »

Ce n'est un secret pour personne, la campagne pour l'élection présidentielle monte en puissance. Les médias traditionnels (presse, radio, télévision) sont maintenant doublés par les sites dédiés, ainsi que les réseaux sociaux, permettant une interactivité large avec l'ensemble des citoyens (tous âges, toutes régions,...).

Mais au plan politique, les observateurs reconnaissent que le contact direct avec des « foules », c'est-à-dire les meetings, conserve un rôle prééminent.

<http://www.courrierinternational.com/article/2012/02/17/twitter-et-facebook-n-ont-pas-tue-le-grand-metingue>

À noter aussi que les meetings sont incontournables, pas seulement par les qualités oratoires des candidats et le souffle dramatique qu'ils imposent à leur discours, mais par le fait qu'ils sont repris, commentés, disséqués par les médias presse/radio/télé et Internet !!!

NB – A noter qu'un, article d'une prochaine lettre sera consacrée au rôle des NTIC dans les « entités » sociétales non marchandes (partis, associations...)

S'assurer contre la cybercriminalité

Soumis par Martine Otter le lundi 13/02/2012 — 07:47

Mots-clés : Arnaque, Attaque, Atteintes aux traitements, Cyber-attaque, Failles de sécurité, Fraude, Malveillance, Menace, Piratage informatique, Protection, Risque, Sécurité des SI, Terrorisme informatique, Vigilance

Le risque est désormais pris au sérieux par les assureurs, qui ne vont pas manquer d'imposer des mesures de protection.

Cybercriminalité : les assureurs se saisissent des risques du Web :

<http://www.businessmarches.com/cybercriminalite-assureurs-saisissent-risques-web/>

Bonne ou mauvaise nouvelle ?

Pizza et vie privé

Soumis par Pierre Fischof le vendredi 10/02/2012 — 23:05

Mots-clés : Données personnelles, Protection de la vie privée

Voici une fable ou une fiction anonyme humoristique dont le réalisme technique est étonnamment pédagogique tant il est vrai que, sur des menaces aussi sérieuses, il est mille fois préférable de rire que de pleurer. On pourra critiquer très justement le caractère par trop sexiste de cette fable, mais on pourra tout aussi bien en inverser le genre et les rôles, entre homme et femme, de façon tout aussi efficace.

Cela vaut la peine de mettre cette histoire drôle à l'honneur pour une meilleure maîtrise des systèmes d'information au service de l'humain. Que l'auteur anonyme de l'histoire, malgré son machisme, soit ici tout de même remercié.

Voilà à quoi pourrait ressembler la commande d'une pizza en 2025 (ou les possibilités de l'interconnexion des données.)

Standardiste : Speed-Pizza, bonjour !

Client : Bonjour, je souhaiterais passer une commande, s'il vous plaît.

Standardiste : Oui, puis-je avoir votre NIN, Monsieur ?

Client : Mon Numéro d'Identification National ? Oui, un instant, voilà, c'est le 6102049998-45-54610.

Standardiste : Je me présente je suis Noa Legarrec-Garcia.

Merci M. Jacques Lavoie. Donc, nous allons actualiser votre fiche :

- votre adresse est bien le 174 avenue de Villiers à Carcassonne ;
- votre numéro de téléphone le 04 68 69 69 69 ;
- votre numéro de téléphone professionnel à la Société Durand est le 04 72 25 55 41 ;
- votre numéro de téléphone mobile le 06 06 05 05 01.

C'est bien ça, Monsieur Lavoie ?

Client (timidement) : oui !!!

Standardiste : Je vois que vous appelez d'un autre numéro qui correspond au domicile de Mlle Isabelle Denoix, qui est votre assistante technique. Sachant qu'il est 23h30 et que vous êtes en RTT, nous ne pourrions vous livrer au domicile de Mlle Denoix que si vous nous envoyez un XMS à partir de votre portable en précisant le code suivant AZ25/JkPp + 88.

Client : Bon, je le fais, mais d'où sortez-vous toutes ces informations ?

Standardiste : Nous sommes connectés au système croisé, Monsieur Lavoie.

Client (Soupir) : Ah bon !.... Je voudrais deux de vos pizzas spéciales mexicaines.

Standardiste : Je ne pense pas que ce soit une bonne idée, Monsieur Lavoie.

Client : Comment ça ???....

Standardiste : Votre contrat d'assurance-maladie vous interdit un choix aussi dangereux pour votre santé, car selon votre dossier médical, vous souffrez d'hypertension et d'un niveau de cholestérol supérieur aux valeurs contractuelles. D'autre part, Mlle Denoix ayant été médicalement traitée il y a 3 mois pour hémorroïdes, le piment est fortement déconseillé.

Si la commande est maintenue, la société qui l'assure risque d'appliquer une surprime.

Client : Aïe ! Qu'est-ce que vous me proposez alors ?....

Standardiste : Vous pouvez essayer notre Pizza allégée au yaourt de soja, je suis sûre que vous l'adorez.

Client : Qu'est-ce qui vous fait croire que je vais aimer cette pizza ?

Standardiste : Vous avez consulté les « Recettes gourmandes au soja » à la bibliothèque de votre comité d'entreprise la semaine dernière, Monsieur Lavoie, et Mlle Denoix a fait, avant hier, une recherche sur le Net, en utilisant le moteur « boogle2.con » avec comme mots clés « soja » et « alimentation ». D'où ma suggestion.

Client : Bon d'accord. Donnez m'en deux, format familial.

Standardiste : Vu que vous êtes actuellement traité par Dipronex et que Mlle Denoix prend depuis 2 mois du Ziprovac à la dose de 3 comprimés par jour et que la pizza contient, selon la législation, 150 mg de Phénylseptine par 100 g de pâte, il y a un risque mineur de nausées si vous consommez le modèle familial en moins de 7 minutes. La législation nous interdit donc de vous livrer. En revanche, j'ai le feu vert pour vous livrer immédiatement le modèle mini.

Client : Bon, bon, ok, va pour le modèle mini. Je vous donne mon numéro de carte de crédit.

Standardiste : Je suis désolée Monsieur, mais je crains que vous ne soyez obligé de payer en liquide.

Votre solde de carte de crédit VISA dépasse la limite et vous avez laissé votre carte American Express sur votre lieu de travail. C'est ce qu'indique le Credicard Satellis Tracer.

Client : J'irai chercher du liquide au distributeur avant que le livreur n'arrive.

Standardiste : Ça ne marchera pas non plus, Monsieur Lavoie, vous avez dépassé votre plafond de retrait hebdomadaire.

Client : Mais, ce n'est pas vos oignons ! Contentez-vous de m'envoyer les pizzas ! J'aurai le liquide. Combien de temps ça va prendre ?

Standardiste : Compte tenu des délais liés aux contrôles de qualité, elles seront chez vous dans environ 45 minutes. Si vous êtes pressé, vous pouvez gagner 10 minutes en venant les chercher, mais transporter des pizzas en scooter est pour le moins acrobatique.

Client : Comment diable pouvez-vous savoir que j'ai un scooter ?

Standardiste : Votre Peugeot 408 est en réparation au garage de l'Avenir, en revanche, votre scooter est en bon état puisqu'il a passé le contrôle technique hier et qu'il est actuellement stationné devant le domicile de Mlle Denoix.

Par ailleurs j'attire votre attention sur les risques liés à votre taux d'alcoolémie.

Vous avez, en effet réglé quatre cocktails Afroblack au Tropical Bar, il y a 45 minutes.

En tenant compte de la composition de ce cocktail et de vos caractéristiques morphologiques, ni vous, ni Mlle Denoix n'êtes en état de conduire. Vous risquez donc un retrait de permis immédiat.

Client : @#/\$@& ?# !

Standardiste : Je vous conseille de rester poli, Monsieur Lavoie.

Je vous informe que notre standard est doté d'un système anti-insulte en ligne qui se déclenche à la deuxième série d'insultes.

Je vous informe en outre que le dépôt de plainte est immédiat et automatisé.

Or, je vous rappelle que vous avez déjà été condamné en juillet 2014 pour outrage à agent.

Client : (sans voix)

Standardiste : Autre chose, Monsieur Lavoie ?

Client : Non, rien. Ah si, n'oubliez pas le Coca gratuit avec les pizzas, conformément à votre pub.

Standardiste : Je suis désolée, Monsieur Lavoie, mais notre démarche qualité nous interdit de proposer des sodas gratuits aux personnes en surpoids.

Cependant à titre de dédommagement, je peux vous consentir 15 % de remise sur une adhésion flash au contrat Jurishelp, le contrat de protection et d'assistance juridique de Speed assurance. Ce contrat pourrait vous être utile, car il couvre, en particulier, les frais annexes liés au divorce...

Bonsoir Monsieur et merci d'avoir fait appel à nos services.

Protection des données personnelles : projet de réforme en Europe

Soumis par Martine Otter le jeudi 26/01/2012 — 08:53

Mots-clés : Données personnelles, Europe, Loi Informatique et Libertés

Les médias ont relayé la bonne nouvelle :

La Commission européenne "propose une réforme globale des règles en matière de protection des données pour accroître la maîtrise que les utilisateurs ont sur leurs données, et réduire les coûts grevant les entreprises".

<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/12/46&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=en>

Parmi les nouveautés notons :

- un allègement des obligations administratives pour les entreprises, compensé par plus d'obligations et de responsabilité ;
- une obligation de notifier à l'autorité de contrôle nationale les violations graves de données à caractère personnel ;
- le droit à la portabilité des données ;
- le « droit à l'oubli numérique » ;
- le renforcement des pouvoirs des autorités nationales chargées de la protection des données.

Mais ces mesures n'entreront en vigueur que deux ans après leur adoption par le Parlement européen et les États membres de l'UE, qui devront au préalable en débattre. En attendant les lois actuelles restent applicables !

Juridique et Internet du futur : veille - février 2012

Soumis par Patrick Kineider le vendredi 20/01/2012 — 20:32

Mots-clés : Cloud computing, Coopération, Externalisation, illégal, peer-to-peer, Transaction

1/«**Cloud** » **Andromède** » : un grand projet industriel

Rappelons le concept de « Cloud computing » (« informatique dans les nuages ») dans les domaines publics et/ou privés : la puissance de calcul et de stockage des données est proposée comme « produit » aux services informatiques par des compagnies spécialisées ; les entreprises, associations etc.. n'ont plus besoin de serveurs propres, mais externalisent en ligne leurs ressources à un seul fournisseur. Les coûts en sont améliorés, d'autres problèmes surgissent (sécurité).

Les principales multinationales d'origine américaine en matière de micro et d'outils ou de transactions en ligne WEB (IBM, Intel, Amazon, Google, Microsoft, Yahoo) ont étudié et lancé des produits de « Cloud ». À son tour, en 2012, dans le cadre du « grand emprunt » de soutien aux domaines innovants tels que l'économie numérique, l'État Français soutient de façon effective un grand projet inter-entreprises appelé ANDROMÈDE pour des systèmes « Cloud » intégrés : http://abonnes.lemonde.fr/technologies/article/2012/01/05/cloud-computing-francais-atos-pret-a-discuter-pour-entrer-au-consortium_1626122_651865.html

2/**Fermeture du site illégal** « <http://www.megaupload.com> »

Comme l'indique le lien suivant, le F.B.I. vient de réaliser en Nouvelle-Zélande, un « coup de filet » de très grande envergure sur un site qui semblait « drainer » près du 1/25ème des transactions mondiales, en téléchargement ou en streaming peer-to-peer (c'était le 13e site le plus consulté au monde) :

http://abonnes.lemonde.fr/technologies/article/2012/01/05/cloud-computing-francais-atos-pret-a-discuter-pour-entrer-au-consortium_1626122_651865.html

Ce site (dont un des serveurs est basé à WASHINGTON D.C.), hébergeait toutes sortes de contenus, y compris personnels. Son fonctionnement a affiché des recettes plusieurs centaines de millions de dollars en abonnements, et des manques à gagner colossaux en droits d'auteur (œuvres cinématographiques et musicales, etc..). À ce stade de l'enquête, il apparaît que ces recettes étaient recyclées dans des circuits illégaux.

L'opération, unique en son genre, a nécessité la coopération des services de renseignements les plus spécialisés, de plusieurs pays des 5 continents. En France, ce fait relance le débat des libertés sur le NET : les adeptes de la régulation type HADOPI se félicitent, les opposants ont violemment « protesté » par des piratages.

GT Juridique == Internet : libertés de l'usager vs droits d'auteur

Soumis par Patrick Kineider le vendredi 13/01/2012 — 12:09

Mots-clés : DADVSI, Hadopi, Table ronde

Dans la foulée de notre Scope de 2011 « Conformité Légale des SI », nous vous présentons sous format multimédia, un extrait d'une Table Ronde organisée par la Commission de la Culture du Sénat, le 11 Janvier, traitant de certains aspects de la dualité entre liberté de l'Internet et droits de rémunération des auteurs, après quelques mois d'application de la loi HADOPI, ainsi que de récentes propositions du Chef de l'État, concernant le contrôle légal du "streaming".

Après un excellent rappel de la problématique par la Présidente de Commission, Marie-Christine BLANDIN, dans l'extrait, des juristes et présidents d'associations donnent un nouvel éclairage sur les difficultés actuelles, ainsi que certaines "nuances" entre législations européenne et américaine.

La lecture, en streaming libre de droits sur le site de la Chaîne TNT « Public Sénat », nécessite, pour être efficace, un débit de plus de 10 MO et ADOBE FLASH PLAYER, de préférence V11.

<http://www.publicsenat.fr/vod/audition/table-ronde-comment-concilier-liberte-de-l-internet-et-remuneration/71253>

2012, année sémantique, linguistique, fantastique !

Soumis par Martine Otter le dimanche 08/01/2012 — 08:58

Mots-clés : Blog, Site, Web

Quelques raisons de se réjouir en ce début d'année :

2012, année sémantique, linguistique, fantastique ! - Plume Interactive : écriture web et ergonomie éditoriale par Ève Demange :

<http://plumeinteractive.canalblog.com/archives/2012/01/06/23180170.html>

Alors, tous, à vos blogs et suivez le conseil d'Ève Demange : racontez-nous de bonnes histoires !

Un ordinateur pour les jeunes à moins de 30 euros

Soumis par Pierre Fischof le samedi 07/01/2012 — 20:31

Mots-clés : Économie, Informatique, Progrès, Solidarité

Sans écran intégré, ni clavier, ni disque, mais avec tous les connecteurs utiles et nécessaires, une association britannique à but non lucratif, alliée à un constructeur de puces électroniques, va proposer de façon imminente, pour faire progresser la pratique de l'informatique chez les jeunes et étudiants, un PC de la taille d'une carte de crédit dont les versions seront proposées entre 25 et 35 dollars (pour le modèle le plus "cher"), grâce à des processeurs pour téléphones portables. Les systèmes d'exploitation sont ouverts, étant des versions de Linux.

Cela peut nous rappeler d'anciens souvenirs de merveilleuses calculatrices programmables TI-57 ou d'ordinateurs Sinclair, fondés sur certains de ces principes.

En plus des connexions USB, notamment pour le clavier, Une entrée internet filaire y est installée. La sortie vidéo permet de se connecter sur un téléviseur. Une connexion pour carte mémoire type appareil photo.

L'alimentation se fait soit par piles, soit par chargeur de téléphone portable 5 volts.

"La taille de l'ordinateur est essentiellement limitée par les connecteurs, ce qui fait que notre modèle peut être considéré comme le plus petit du monde", affirme le directeur du projet, mené en collaboration avec l'université de Cambridge !....

Paru dans Le Monde du 6 janvier 2012 ▲